en examine la portée ou les effets, recommende les études supplémentaires, et finalement, lorsque cela est nécessaire, en réfère sur les points litigieux au Comité supérieur du Ministère.

Le Comité de travail est placé sous la présidence de M. L.J. O'Toole, Directeur-général adjoint des Finances et de l'Administration, et les membres du comité sont:

- M. A.J. Matheson, Chef de la Direction des Finances
- M. L.A. Parent, Chef de la Section d'Organisation et de Méthodes
- M. J. Sinclair, Chef de la Direction de la Planification et du Perfectionnement du Personnel
- M. L.E. Vail, Chef de la Direction du Matériel
- M. D.B. Wilson, Chef de la Direction des Relations du Travail et de la Compensation du Personnel
- M. R. Gregson, Vérificateur des Comptes au Service d'Inspection
- M. B.R. Warren, Directeur Adjoint, Direction des Finances
- M. W.M. Agnes, Secrétaire

Les directions administratives représentées au Comité de travail porteront la plus grande partie du fardeau pendant la période de la mise en place du nouveau régime. Le comité sera donc responsable pour la proposition et la co-ordination des détails du plan. La Direction des Finances s'occupera de la révision des méthodes et des documents utilisés dans la comptabilité du Ministère et assurera la liaison avec le centre des ordinateurs pour la préparation des rapports budgétaires. La Direction générale du Personnel s'intéressera tout particulièrement aux modifications attendues dans l'administration du personnel recruté sur place à l'étranger. La Direction du Matériel entreprendra la préparation de directives et procèdera à la décentralisation de décisions dont la plupart sont maintenant prises à l'administration centrale. De plus, des agents du personnel du Conseil du Trésor ou de notre Bureau de Services Ministériels (anciennement C.T.O.) qui s'intéressent plus particulièrement à nos opérations, participent également aux travaux de ce comité. Cette pratique facilite la discussion de sujets qui doivent recevoir l'approbation des agences centrales de contrôle qui ont ainsi une idée de nos projets et des mesures que nous nous proposons de prendre. M. O'Toole, qui faisait partie du personnel de la compagnie Woods, Gordon a coordonné l'étude que cette compagnie a faite de notre gestion. Il est entré au Ministère en Octobre 1968, afin de diriger la mise en place du projet qu'il a contribué à élaborer. De plus, quatre contrôleurs régionaux devront être choisis. Ils constitueront l'équipe de mise au point jusqu'à ce que le régime devienne opérationnel. Les deux premiers de ces contrôleurs régionaux ont été nommés. Les autres le seront un peu plus tard.